# 13/19-1439_V5

Valide du **14 octobre 2026**

au **31 octobre 2030**

Sur le procédé

# webertec superflex D2

**Famille de produit/Procédé :** Etanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage

**Titulaire(s) : Société SAINT GOBAIN WEBER France**

## AVANT-PROPOS

Les avis techniques et les documents techniques d'application, désignés ci-après indifféremment par Avis Techniques, sont destinés à mettre à disposition des acteurs de la construction **des éléments d'appréciation sur l'aptitude à l'emploi des produits ou procédés** dont la constitution ou l'emploi ne relève pas des savoir-faire et pratiques traditionnels.

Le présent document qui en résulte doit être pris comme tel et n'est donc **pas un document de conformité ou à la réglementation ou à un référentiel d'une « marque de qualité »**. Sa validité est décidée indépendamment de celle des pièces justificatives du dossier technique (en particulier les éventuelles attestations réglementaires).

L'Avis Technique est une démarche volontaire du demandeur, qui ne change en rien la répartition des responsabilités des acteurs de la construction. Indépendamment de l'existence ou non de cet Avis Technique, pour chaque ouvrage, les acteurs doivent fournir ou demander, en fonction de leurs rôles, les justificatifs requis.

L'Avis Technique s'adressant à des acteurs réputés connaître les règles de l'art, il n'a pas vocation à contenir d'autres informations que celles relevant du caractère non traditionnel de la technique. Ainsi, pour les aspects du procédé conformes à des règles de l'art reconnues de mise en œuvre ou de dimensionnement, un renvoi à ces règles suffit.

**Groupe Spécialisé n°** 13 - Procédés pour la mise en œuvre des revêtements

COMMISSION CHARGÉE DE FORMULER LES AVIS TECHNIQUES

Secrétariat : CSTB, 84 avenue Jean Jaurès, FR-77447 Marne la Vallée Cedex 2
Tél. : 01 64 68 82 82 - email : secretariat.at@cstb.fr

www.ccfat.fr

Les Avis Techniques sont publiés par le Secrétariat des Avis Techniques, assuré par le CSTB ; Les versions authentifiées sont disponibles gratuitement sur le site Internet du CSTB (http://www.cstb.fr)

## Versions du document

| Version | Description | Rapporteur | Président |
|---|---|---|---|
| V5 | Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/19-1439_V4<br>Révision d'office à la suite de la revue annuelle des familles d'Avis Techniques. Le Groupe Spécialisé n°13 a acté la jurisprudence suivante / les jurisprudences suivantes :<br>• En cuisines collectives, la mise en œuvre des procédés d'étanchéité sur anciens carrelages conservés est exclue du domaine d'emploi des Avis Techniques. La dépose de l'ancien revêtement est nécessaire et celle du siphon de sol est systématique. | GILLIOT Christine | DUFOUR Christophe |
| V4 | Cette version remplace l'Avis Technique 13/19-1439_V3.<br>Cette 3ème révision intègre les modifications suivantes :<br>• Remplacement du mastic weberfug 881 par le weber sanitaire spécial carrelage ;<br>• Mise à jour des jurisprudences. | GILLIOT Christine | DUFOUR Christophe |
| V3 | Cette version annule et remplace l'Avis Technique 13/19-1439_V2.<br>Prorogation d'un an de l'Avis Technique jusqu'au 31 octobre 2025, sans aucune autre modification. | GILLIOT Christine | DUFOUR Christophe |

**Descripteur :**

Le procédé **webertec superflex D2** est utilisé pour la réalisation d'une étanchéité de plancher intermédiaire sous carrelage.

Ce procédé est destiné à la pose de carrelage en sols et murs intérieurs, en travaux neufs ou de rénovation.

Le domaine d'emploi et les ouvrages visés sont détaillés au § 1.1 du présent Avis Technique.

Le système complet est constitué par :

- Le produit bi-composant **webertec superflex D2** constitué du mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de liants hydrauliques adjuvantée de matières synthétiques,
- Les produits de collage et de jointoiement du carrelage,
- Les produits et accessoires de traitement des points singuliers à l'aide des bandes de renfort BE14, BX20, AR12, AS12, PM12 et MX40.

De manière générale, un système d'évacuation d'eau et une pente de 1 % minimum sous **webertec superflex D2** doivent être réalisés.

# Table des matières

1. Avis du Groupe Spécialisé ....4
1.1. Domaine d'emploi accepté ....4
1.1.1. Zone géographique ....4
1.1.2. Ouvrages visés ....4
1.2. Appréciation ....7
1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé ....7
1.2.2. Durabilité ....8
1.2.3. Impacts environnementaux ....8
1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé ....8
2. Dossier Technique ....9
2.1. Mode de commercialisation ....9
2.1.1. Coordonnées ....9
2.1.2. Conditionnement et stockage ....9
2.2. Description ....9
2.2.1. Principe ....9
2.2.2. Caractéristiques des composants ....9
2.3. Dispositions de conception ....11
2.3.1. Reconnaissance du support ....11
2.3.2. Préparation des supports ....12
2.4. Dispositions de mise en œuvre ....13
2.4.1. Préparation du webertec Superflex D2 ....13
2.4.2. Mise en œuvre du webertec Superflex D2 ....13
2.4.3. Traitement des points singuliers ....13
2.4.4. Traitement des joints du support ....20
2.4.5. Pose du carrelage sur webertec superflex D2 ....21
2.4.6. Jointoiement des carreaux ....23
2.4.7. Mise en service ....23
2.5. Maintien en service du produit ou procédé ....23
2.6. Traitement en fin de vie ....23
2.7. Assistante technique ....23
2.8. Principes de fabrication et de contrôle ....23
2.9. Mention des justificatifs ....24
2.9.1. Résultats expérimentaux ....24
2.9.2. Références chantiers ....24
2.10. Annexe du Dossier Technique ....25

# 1. Avis du Groupe Spécialisé

Le procédé décrit au chapitre 2 « Dossier Technique » ci-après a été examiné par le Groupe Spécialisé qui a conclu favorablement à son aptitude à l'emploi dans les conditions définies ci-après :

## 1.1. Domaine d'emploi accepté

### 1.1.1. Zone géographique

Cet avis a été formulé pour les utilisations en France métropolitaine et dans les DROM.

### 1.1.2. Ouvrages visés

Ce procédé est utilisable en sols et murs intérieurs, en travaux neufs et en rénovation.

#### 1.1.2.1. Locaux visés

| Locaux | | Pose en Sol | | | Pose en Mur |
|---|---|---|---|---|---|
| | | **Supports bois en locaux P3 E2** | **P3 E3** | **cuisines collectives et locaux classés P4/P4S E3** | **Murs classés EC** |
| En travaux neufs | Pose collée | Non visé | Selon NF DTU 52.2 | Pour la mise en œuvre direct sur le procédé **webertec superflex D2** avec collage et jointoiement avec **weberepox easy :**<br><br>Selon CPT Sols P4/P4S – Travaux neufs, *e-cahier du CSTB* 3526<br>Pour la mise en œuvre à pente généralisée | Selon NF DTU 52.2 |
| En travaux de rénovation | | Selon CPT Sols P3 – Rénovation *e-cahier du CSTB* 3529 | | Selon CPT Sols P4/P4S – Rénovation, *e-cahier du CSTB* 3530 | Selon CPT « Murs intérieurs Rénovation », *e-cahier du CSTB* 3528 |

***Tableau 1 – Locaux visés***

En rénovation, les anciens siphons de sols seront systématiquement déposés et remplacés.

En rénovation, seuls les locaux sans changement de destination sont visés.

La réalisation d'ouvrage de toiture (terrasses sur local fermé par exemple), de balcons, de loggias ou de travaux de cuvelage suivant le NF DTU 14.1 n'est pas visée.

**Joint de dilatation**

En travaux de rénovation, les locaux avec joint de dilatation linéaire sont visés, sauf dans le cas d'une pose en pente nulle.

Les dispositions doivent être prises pour que les joints de dilatation éventuels soient localisés en point haut des formes de pente et qu'ils ne recoupent par le fil de l'eau.

Nota : En travaux neufs, placer un joint de dilatation dans un local intérieur étanché, relève de l'erreur de conception. Ils sont donc proscrits.

#### 1.1.2.2. Supports visés

##### 1.1.2.2.1. En sol

**Pentes**

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage et est définie dans les Documents Particuliers du Marché.

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1 % minimum (sauf cas des cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales classées P4S selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux (e-Cahier du CSTB 3782).

Dans le cas des cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales classées P4S selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux (e-Cahier du CSTB 3782), si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé directement sur le procédé **webertec superflex D2** à l'aide de la colle **weberepox easy** avec une pente de 1,5 % minimum sur 50 cm autour des évacuations.

Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

Il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des retenues d'eau sur le revêtement.

**Travaux neufs**

Supports en maçonnerie visés en sols intérieurs dans le NF DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à l'exclusion des dallages sur terre-plein, des planchers alvéolaires, des planchers chauffants-rafraichissants et des chapes désolidarisées et flottantes.

Le support devra présenter une pente de 1% minimum.

Lorsque l'ouvrage concerne plusieurs travées, la continuité mécanique du plancher doit être assurée sur les appuis intermédiaires.

Les limitations de la flèche nuisible au comportement des revêtements de sols fragiles sont celles définies dans le FDP 18-717 Art 7.4.3(7) ; sauf spécifications particulières plus sévères indiquées dans les DPM ou dispositions spécifiques indiquées dans l'Avis Technique du plancher dans le cas où ce dernier est non traditionnel.

**Travaux de rénovation**

- Anciens supports en maçonnerie et plancher béton, avec pente de 1% minimum déjà existante, visés en travaux neufs et mis à nu.
- Supports à base de bois au sens du CPT Sols P3 - rénovation (e-cahier du CSTB n°3529) de type :
    - Plancher et parquet à lames sur lambourdes ou solivage
    - Plancher de doublage sur structure bois en panneaux CTB-H, NF CTB-X ou CTB-OSB 3 assemblés par rainures et languettes collées (DTU 51.3)

Dans les locaux humides à usage privatif, sans siphon de sol, avec carrelage collé (en locaux P3 E2 uniquement).

- Anciens carreaux céramiques y compris pâte de verre, scellés adhérents ou collés directement à l'élément porteur béton sans étanchéité sous carrelage tels que définis dans le CPT sols P3 – Rénovation (Cahier du CSTB 3529) et le CPT Sols P4/P4S – Rénovation (cahier du CSTB 3530).

En rénovation, les anciens siphons de sols seront systématiquement déposés et remplacés.

En cuisines collectives, l'ancien revêtement est systématiquement déposé.

#### 1.1.2.2.2. En murs intérieurs

**Travaux neufs**

Les supports admis sont précisés au tableau 2 en fonction de l'exposition à l'eau du local.

Ils sont décrits dans le NF DTU 52.2 – « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés - Pierres naturelles » (partie P1-1-1 - Cahier des clauses techniques - type pour les murs intérieurs).

<table>
<tr><th colspan="3" rowspan="2">Nature des supports<br>nomenclature</th><th colspan="2">Enduit base plâtre</th><th colspan="2">Cloison en carreaux de plâtre</th><th colspan="2">Cloison ou doublage de mur</th><th colspan="2">Cloison en briques de terre cuite</th><th>Autres cloisons ou murs maçonnés non enduits</th><th>Enduit base ciment</th><th colspan="2">Béton</th></tr>
<tr><th>S4</th><th>S5</th><th>S8</th><th>S9</th><th>S6</th><th>S7</th><th>S11</th><th>S12</th><th>S13</th><th>S3</th><th>S2</th><th>S1</th></tr>
<tr><td rowspan="6">Degré d'exposition à l'eau des locaux</td><td colspan="2">EA</td><td></td><td></td><td></td><td>*</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">EB</td><td></td><td></td><td></td><td>*</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="2">EB+ priv.</td><td>hors zone d'emprise bac à douche/baignoire</td><td></td><td></td><td></td><td>*</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td>dans zone d'emprise bac à douche/baignoire</td><td></td><td>1*</td><td></td><td>*</td><td></td><td>6</td><td>1</td><td>2</td><td>1*</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">EB+ coll.</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>3</td><td></td><td>4</td><td>3*</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td colspan="2">EC</td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td></td><td>4</td><td>3*</td><td></td><td></td><td></td></tr>
<tr><td rowspan="10">Revêtements associés Poids ≤ 40 kg/m²</td><td colspan="2">Plaquettes murales de terre cuite</td><td rowspan="10"></td><td rowspan="10"></td><td rowspan="10"></td><td rowspan="10"></td><td colspan="8">C2 et S ≤ 231 cm²</td></tr>
<tr><td>Carreaux de terre cuite</td><td rowspan="3">Groupes AIIa - AIIb - AIII BIIa - BIIb - BIII</td><td colspan="8">C2 si S ≤ 300 cm²<br>C2-S1/S2 si 300 < S ≤ 900 cm²</td></tr>
<tr><td>Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau > 3 %</td><td colspan="4" rowspan="6">C2 et S ≤ 2 200 cm²</td><td colspan="4" rowspan="6">C2 si S ≤ 2 200 cm²<br>C2-S1/S2 si 2 200 cm² ≤ S ≤ 3 600 cm²<br>jusqu'à 6 m</td></tr>
<tr><td>Faïence</td><td>Groupe BIII</td></tr>
<tr><td>Pierres naturelles de porosité > 2%</td><td></td></tr>
<tr><td>Pierres naturelles de porosité ≤ 2%</td><td></td></tr>
<tr><td>Carreaux céramiques pressés ou étirés d'absorption d'eau ≤ 3 % et > 0,5 %</td><td>Groupes AI- BIb</td></tr>
<tr><td>Carreaux céramiques pleinement vitrifiés d'absorption d'eau ≤ 0,5 %</td><td>Groupes AI - BIa</td></tr>
<tr><td>Pâte de verre, émaux</td><td></td><td colspan="8">C2 et S ≤ 120 cm²</td></tr>
</table>

**Nature des supports (nomenclature)**

S1 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement courant
S2 : murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton ayant un aspect de parement soigné
S3 : enduit à base de ciment (bâtard, ciment, monocouche de catégorie OC3) sur mur en béton ou murs et parois en maçonnerie de type Rt3
S4 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 40
S5 : enduit au plâtre sur murs et parois en maçonnerie présentant une dureté Shore C minimale ≥ 60
S6 : plaques de parement en plâtre non hydrofugé (faces cartonnées) éléments de doublage solidaire du support ou éléments de cloisons légères ou de doublage indépendant
S7 : plaques de parement en plâtre hydrofugé – type H1
S8 : cloisons en carreaux de plâtre
S9 : cloisons en carreaux de plâtre hydrofugé (coloration bleue)
S11 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de plâtre
S12 : cloisons en carreaux de terre cuite nus (non revêtus d'enduit) montés avec un liant colle à base de ciment
S13 : parois maçonnées en blocs de béton cellulaire montés avec un liant colle à base de ciment

**Légende**

| | |
|---|---|
| | Support visé en pose collée directe dans le NF DTU 52.2 P1-1-1 (P61-204-1-1-1). — Support non visé. |
| * | Mise en œuvre du primaire weberprim RP ou weberprim universel au préalable sur toute la zone. |
| 1 | Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'à 1,80 m de haut par rapport au fond de la douche ou de la baignoire et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé **webertec Superflex D2**. |
| 2 | Supports admis avec les exigences complémentaires suivantes si le revêtement sur l'autre face de la cloison est sensible à l'eau : sur les parois à l'aplomb du bac à douche ou de la baignoire, jusqu'à 1,80 m de haut par rapport au fond de la douche ou de la baignoire, utilisation du procédé **webertec Superflex D2**. |
| 3 | Le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et l'ensemble de la surface carrelée est protégée par le procédé **webertec Superflex D2**, pied de cloison compris. |
| 4 | Support admis en pose collée directe si le revêtement sur l'autre face de la cloison n'est pas sensible à l'eau. Sinon le carrelage doit être mis en œuvre jusqu'au plafond (ou au plafond suspendu) et toute la surface carrelée doit être protégée par le procédé **webertec Superflex D2**, pied de cloison compris. |
| * | Mise en œuvre du primaire **weberprim RP ou weberprim universel**, au préalable sur toute la zone traitée avec **webertec Superflex D2**. |

***Tableau 2 – webertec Superflex D2 - supports admis en murs intérieurs - travaux neufs***

**Travaux rénovation**

Sont visés en travaux de rénovation, les supports existants suivants :

- Quel que soit le degré d'exposition à l'eau des locaux :
  - murs en béton ou panneaux préfabriqués en béton :
    - à parement courant, conformes à la norme NF P 18-210-1 (DTU 23.1)
    - à parement soigné, conformes à la norme NF P 10-201-1 (DTU 22.1)
  - enduits à base de ciment sur murs en béton ou murs et parois en maçonnerie, aux caractéristiques mécaniques conformes au NF DTU 26.1 : de catégorie CS IV dans le cas d'un mortier performanciel ou dosé à 350 kg de liant ciment par m³ dans le cas d'un mortier de recette.
- Cloisons en briques de terre cuite montées au liant ciment en local EC.
- Cloisons en carreaux de plâtre ou enduites au plâtre, plaques de parement en plâtre H1, cloisons en carreaux de terre cuite montées au liant plâtre, maçonnerie en blocs de béton cellulaire, en locaux EB+ privatif au plus et sanitaires de bureaux.
- Doublages ou cloisons en plaques de parement en plâtre non hydrofugées en locaux EB+ privatif.
- Anciens revêtements sur supports listés ci-dessus en local EB+ privatif :
  - carrelage adhérent au support
  - peinture adhérente au support

#### 1.1.2.3. Carreaux associés

##### 1.1.2.3.1. Au sol

**Locaux P3 E3 au plus**

Les carreaux céramiques ou analogues associés – nature et format – sont ceux indiqués dans le NF DTU 52.2 « Pose collée des revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » :

- Partie P1.1.1 pour les murs intérieurs, pour les carreaux dont la masse surfacique est inférieure ou égale à 40 kg/m²
- Partie P1.1.3 pour les sols intérieurs, complétée comme suit :
  - sur support bois, la surface des carreaux est limitée à 1 200 cm².
  - sur support maçonné, la surface des carreaux est limitée à 3 600 cm² ;

**Locaux P4 E3 et P4S E3**

Dans le CPT P4/P4S *(e-Cahier du CSTB 3526) :*

- la surface des carreaux est limitée à 3 600 cm² sans siphon de sol et 400 cm² avec siphon ou caniveau.

##### 1.1.2.3.2. Au mur

La nature et le format des carreaux céramiques et assimilés – pierres naturelles sont définis dans le NF DTU 52.2 Partie P1-1-1 pour les murs intérieurs, pour les carreaux dont la masse surfacique est inférieure ou égale à 40 kg/m².

## 1.2. Appréciation

### 1.2.1. Aptitude à l'emploi du procédé

**Comportement au feu**

Le procédé **webertec superflex D2** n'est pas de nature à affecter la tenue au feu des ouvrages.

**Adhérence**

Les conditions de mise en œuvre définies au Dossier Technique permettent d'obtenir une adhérence satisfaisante à condition que le délai de séchage d'une nuit soit respecté avant la mise en œuvre du carrelage.

**Comportement vis-à-vis du passage de l'eau**

Ce procédé possède des propriétés d'étanchéité au passage de l'eau liées à sa nature, sa mise en œuvre en 2 couches et aux dispositions particulières pour le traitement des points singuliers : raccordement sol-mur, traversées de canalisation.

**Tenue au choc du revêtement céramique**

Compte tenu de l'usage qui est réservé à ce procédé, il présente une tenue aux chocs normalement suffisante.

**Aspects sanitaires**

Le présent avis est formulé au regard de l'engagement écrit du titulaire de respecter la réglementation, et notamment l'ensemble des obligations réglementaires relatives aux produits pouvant contenir des substances dangereuses, pour leur fabrication, leur intégration dans les ouvrages du domaine d'emploi accepté et l'exploitation de ceux-ci.

Le contrôle des informations et déclarations délivrées en application des réglementations en vigueur n'entre pas dans le champ du présent avis. Le titulaire du présent avis conserve l'entière responsabilité de ces informations et déclarations.

**Prévention des accidents, maîtrise des accidents et maîtrise des risques lors de la mise en œuvre et de l'entretien**

Tous les produits définis au § 2.2.2 du Dossier Technique à l'exception des produits bandes d'étanchéité (**BE 14, BX20**, **AR12**, **AS12**, **PM12**, **MX40**), disposent d'une Fiche de Données de Sécurité (FDS).

L'objet de la FDS est d'informer l'utilisateur de ce procédé sur les dangers liés à son utilisation et sur les mesures préventives à adopter pour les éviter, notamment par le port d'équipements de protection individuelle (EPI).

En cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales classées P4S selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé directement sur le procédé **webertec superflex D2** à l'aide de la colle **weberepox easy**. Une pente de 1,5 % minimum sera réalisée sur 50 cm autour des évacuations et l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations.

### 1.2.2. Durabilité

Dans le domaine d'emploi accepté, l'application de ce procédé mis en interposition entre le support et le revêtement de sol ne modifie pas la durabilité de ce dernier.

### 1.2.3. Impacts environnementaux

Le procédé ne dispose d'aucune Déclaration Environnementale (DE) et ne peut donc revendiquer aucune performance environnementale particulière. Il est rappelé que les DE n'entrent pas dans le champ d'examen d'aptitude à l'emploi du procédé.

## 1.3. Remarques complémentaires du Groupe Spécialisé

Un contrôle systématique de la consommation devra être réalisé sur chantier.

En locaux P4S, le système est mis en œuvre uniquement par des applicateurs partenaires de la Société Saint-Gobain Weber formés à leur pose et dont l'attestation est soumise à renouvellement périodique.

En locaux P4S, l'entreprise de mise en œuvre soumet un carnet de détails reprenant le traitement de l'ensemble des points singuliers au maître d'œuvre pour validation.

En cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782 classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé directement sur le procédé **webertec superflex D2** avec **weberepox easy** avec une pente de 1,5 % minimum sur 50 cm autour des évacuations. Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

En rénovation sur supports pentés, les locaux avec joints de dilatation sont visés. Seuls les joints de dilatations linéaires sont autorisés.

# 2. Dossier Technique

**Issu des éléments fournis par le titulaire et des prescriptions du Groupe Spécialisé acceptées par le titulaire**

## 2.1. Mode de commercialisation

Le procédé est commercialisé par le titulaire.

### 2.1.1. Coordonnées

**Titulaire :**
Société Saint Gobain Weber France SAS
2/4 rue Marco Polo
ZAC des portes de Sucy
94370 Sucy En Brie
Tél. : 01 49 82 83 00
E-mail : contact@saint-gobain.com
Internet : www.fr.weber
Renseignements Techniques : 01 45 13 45 20

### 2.1.2. Conditionnement et stockage

**webertec superflex D2** est proposé en :

- Kit de 24 kg, conditionné en seau plastique (2 x 6 kg de poudre + 2 x 6 kg de résine)
- Sac de 15 kg composant poudre
- Seau de 15 kg composant liquide

Le produit peut être conservé 12 mois dans son emballage d'origine fermé, stocké dans un endroit à l'abri du gel et du soleil.

## 2.2. Description

### 2.2.1. Principe

Le procédé **webertec superflex D2** est destiné à la réalisation d'une étanchéité à l'eau sous carrelage. Il est constitué d'un mélange d'une résine en dispersion et d'une poudre à base de ciment et recouvert d'un carrelage collé.

Ce procédé est utilisable en sols et murs intérieurs, en travaux neufs et en rénovation.

Ce procédé comprend également le traitement des points singuliers à l'aide des bandes de renfort **BE14, BX20**, **AR12**, **AS12**, **PM12** et **MX40**.

De manière générale, un système d'évacuation d'eau et une pente de 1 % minimum sous **webertec superflex D2** doivent être réalisés.

### 2.2.2. Caractéristiques des composants

#### 2.2.2.1. webertec superflex D2

| | Résine | Poudre | Mélange |
|---|---|---|---|
| **Nature** | Résine en dispersion aqueuse à base d'acrylate polystyrénique. | Mortier à base de liants hydrauliques, de charges minérales et d'adjuvants | - |
| **Couleur** | Blanche | Grise | Gris |
| **Masse volumique apparente (kg/m³)** | 1000 ± 50 | 800 ± 100 | 1200 ± 50 |
| **Extrait sec (%)** | 48 ± 3 | - | - |
| **pH** | 4 ± 1 | **-** | - |
| **Granulométrie (mm)** | - | 0 – 0,5 | - |
| **Taux de cendre (%)** | - | - | 450°C : 69 ± 3 |
| **Durée pratique d'utilisation** | - | - | 45 min |

***Tableau 3 – webertec superflex D2***

### 2.2.2.2. Colles à carrelage

Les colles à carrelage visées dans le système **webertec superflex D2** sont les mortiers colles listés ci-après et bénéficiant d'un certificat « QB » en cours de validité :

| Mortier-colle | Classe | Domaine d'application | | |
|---|---|---|---|---|
| | | Sol (P3) | Mur | P4 / P4S |
| webercol grès | C2 | X | X | |
| webercol flex | C2-S1-E | X | X | |
| webercol dur + flex | C2-S2-E | X | X | |
| webercol flex confort | C2-S1-EG | X | | |
| webercol fluid | C2-EG | X | | X |
| webercol chrono | C2-FG | X | | X |
| **Colle et joint epoxy** | | | | |
| weberepox easy | R2 | X | X | X |

***Tableau 4 – Colles à carrelage***

La colle réactive weberepox easy est classée R2 et marquée CE au sens de la norme EN 12004.

*Caractéristiques*

- Composition : résine époxy et durcisseur, charges siliceuses
- Densité de la pâte : 1,6
- pH : 10 à 11

### 2.2.2.3. Produits de jointoiement du carrelage

| Joints (base ciment) | Largeur (mm) | Consommation (kg/m²) | Destination |
|---|---|---|---|
| Weberjoint fin | 1 à 6 | 0,15 à 1,5 | Locaux P3 au plus |
| weberjoint large | 3 à 20 | 0,2 à 2 | Locaux P3 au plus |
| weberjoint star | 2 à 10 | 0,2 à 1,5 | Locaux P3 au plus |
| weberjoint flex | 3 à 12 | 0,5 à 2 | Locaux P3 au plus |
| weberjoint intégral | 2 à 20 | 0,1 à 2 | Locaux P3 au plus |
| weberjoint HR | 2 à 10 | 0,3 à 2 | Locaux jusqu'à P4S |
| **Joints (base époxy)** | **Largeur (mm)** | **Consommation (kg/m²)** | |
| weberepox easy | 2 à 15 | 0,3 à 1 | Locaux jusqu'à P4S |

***Tableau 5 – Produits de jointoiement visés associés au procédé webertec superflex D2***

### 2.2.2.4. Produits connexes

#### 2.2.2.4.1. Bande de renfort et d'étanchéité

**BE 14**

- Bande de format 12 cm x 10 m, constituée de bordure blanche tissée en polyester et d'une partie centrale en caoutchouc.
- Masse linéique (g/m) : 36 ± 1
- Résistance à la rupture (DIN EN ISO 527-3) :
  - sens longitudinal : 91 N/15 mm
  - sens latéral : 44 N/15 mm

**BX 20**

Bande de format 20 cm x 50 m, constituée de 3 couches de fibres non-tissé en polypropylène.

- Allongement à la rupture (DIN EN ISO 527-3) : 150 %
- Masse linéique (g/pcs) : 52 ± 2

#### 2.2.2.4.2. Armature R131 A102 C+

Grille en fibre de verre, de maille 4,5 mm x 4,5 mm et de format 1,10 m x 50 m.

#### 2.2.2.4.3. Accessoires

- Angle rentrant **AR 12**, angle sortant **AS 12** et platine murale **PM 12** de format 12 x 12 cm et d'épaisseur 0,85 mm.

- Platine **MX40** de format 40 x 40 cm et d'épaisseur 0,85 mm.

#### 2.2.2.4.4. Mastics

Le mastic utilisé pour le traitement des points singuliers et les finitions est le mastic **weber sanitaire spécial carrelage**.

#### 2.2.2.4.5. Primaires

- **weberprim RP**, pour supports poreux
- **weberprim universel** pour supports fermés
- **weberprim époxy** + **weber quartz**, pour supports lisses ou fermés

#### 2.2.2.4.6. Mortiers de scellement et de réparation

- **webercel HP**, mortier de scellement à retrait compensé, admis à la marque NF catégorie produit de scellement et conforme à la norme NF EN 1504-6, ancrage de barre d'acier,
- **weberep rapide**, mortier de réparation fibré à retrait compensé conforme à la norme NF EN 1504-3, produit de réparation classe R4 admis à la marque NF.

#### 2.2.2.4.7. Dispositifs d'évacuation

Ces dispositifs sont conformes à la norme NF EN 1253-1.

Ces dispositifs adaptés à la pose du carrelage collé et permettant l'évacuation des eaux de ruissellement et d'infiltration doivent être de classe H1.5 ou K3 en locaux P2 et P3 au maximum.

En locaux P2-P3, les siphons doivent être équipés de platine.

Pour les cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB n° 3782 classées P4S, un dispositif classé M125 sera nécessaire.

A titre d'exemple, les dispositifs suivants peuvent être utilisés :

**En locaux P3**

- Siphon : Siphons Siphinox (Limatec), Siphon TistoPlan (Dallmer)
- Goulotte : gamme silent Agrop Buchtal

**En locaux P4S :**

- Siphon en acier inox télescopique de Limatec 25100 RDB
- Blücher gamme industrie
- Techneau siphon télescopique gamme Dn 100
- Ou équivalent avec platines de positionnement d'étanchéité des siphons.

## 2.3. Dispositions de conception

### 2.3.1. Reconnaissance du support

**Pentes et planéité**

L'exigence de pente du support est variable selon la destination de l'ouvrage et est définie dans les Documents Particuliers du Marché.

Dans tous les cas, le support doit présenter une pente de 1% minimum (sauf cas des cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales classées P4S selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782). Elle est réalisée par le gros œuvre, soit directement dans l'élément porteur, soit par façon d'une forme de pente rapportée.

Il est entendu que les sols de pente < 2 % peuvent conduire à des retenues d'eau sur le revêtement.

Dans le cas des cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales classées P4S selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur le procédé **webertec superflex D2** avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations.

Par ailleurs, l'exploitant devra prendre les dispositions d'entretien appropriées permettant d'amener l'eau stagnante vers les évacuations pour éviter le risque de sol glissant.

**Exigences de cohésion du support**

| Cohésion de surface en fonction des supports et des locaux (MPa) | | |
|---|---|---|
| **Supports selon NF DTU 52.2** | **Faible sollicitation** | **Sollicitation modérée et cuisines collectives** |
| Chape de mortier | 0,5 | 0,8 |
| Béton | 0,8 | 1,0 |

#### 2.3.1.1. Supports en sol intérieur

**Supports neufs**

La planéité du support est celle définie dans le NF DTU 52.2 « Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles » - partie P1-1-3 et CPT n°3526 « Sols P4-P4S – neuf ».

Pour les carreaux de surface ≤ 3 600 cm², les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 0,2 m

Une pente de 1 % minimum doit être réalisée dans le support avant la mise en œuvre du **webertec superflex D2** (sauf en cas de pente nulle en cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales classées P4S selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782).

Le support doit être soigneusement dépoussiéré avant la mise en œuvre du **webertec superflex D2**.

**Supports anciens**

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT n°3529 « Sols P3 – Rénovation » et CPT n°3530 « Sols P4-P4S – Rénovation ».

Pour les carreaux de surface ≤ 3600 cm², les tolérances de planéité acceptées sont de :

- 5 mm sous la règle de 2 m
- 2 mm sous la règle de 0,2 m

Une pente de 1% minimum doit être réalisée dans le support avant la mise en œuvre du **webertec superflex D2**, sur ancien support maçonné.

En cuisines collectives, l'ancien revêtement est déposé systématiquement avant la mise en œuvre de l'étanchéité.

| La mise en œuvre sur ancien support à base de bois est limitée aux locaux humides privatifs sans siphon de sol. |
|---|

#### 2.3.1.2. Supports en murs intérieurs

**En neuf**

Les prescriptions générales pour la reconnaissance du support et sa préparation sont les mêmes que pour un collage direct (partie P1-1-1 du NF DTU 52.2).

**En rénovation**

La reconnaissance du support doit être réalisée conformément au CPT n°3528 « Murs intérieurs – Rénovation » - chapitre 6.

Le support doit être soigneusement dépoussiéré juste avant la mise en œuvre du **webertec superflex D2**.

### 2.3.2. Préparation des supports

Les supports en béton et mortier doivent être sains, propres, dégraissés, dépoussiérés et décontaminés, exempts de tous résidus de peinture, traces de colle, etc.... Les parties friables seront éliminées.

#### 2.3.2.1. Traitement des fissures

Les microfissures et fissures jusqu'à 0,3 mm seront directement traitées avec **webertec superflex D2**, sans armature.

De 0,3 à 1 mm, ponter avec la bande de renfort **BE14** noyée dans la 1ère couche du **webertec superflex D2**, avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2ème couche, 4 h après la première.

Avant traitement des fissures comprises entre 1 et 2 mm, une étude sur la stabilité de l'ouvrage sera réalisée. S'il est établi que la réparation est possible, les fissures seront réparées comme suit :

- ouvrir et traiter la fissure avec **weberep rapide**
- ponter avec la bande de renfort **BE 14** noyée dans la 1ère couche de **webertec superflex D2** avec débordement d'au moins 5 cm de part et d'autre de la fissure, puis appliquer la 2ème couche, 4 h après la première.

Pour les ouvrages présentant de la fissuration passive généralisée (de 0,3 à 1 mm de large), il sera nécessaire de renforcer la couche de **webertec superflex D2** en marouflant une armature R131 A102 dans la 1ère couche, sur la totalité de la surface.

#### 2.3.2.2. Primairisation

Les supports suivants nécessitent une primairisation :

- Supports à base de plâtre et béton cellulaire (cf. tableau 2) : Primairiser avec **weberprim RP** ou **weberprim universel** à raison de 150 à 250 g/m²
- Supports inox dégraissés et supports PVC dépolis : Primairiser avec **weberprim époxy** à raison de 0,3 à 0,5 kg/m², puis sabler à refus avec un **weberquartz** 0,3-0,8 mm. Après 24 h de séchage, aspirer le sable non adhérent.

Délai de recouvrement du primaire **weberprim RP** : 1 à 4 h selon la température et 24 h pour le **weberprim époxy**.

## 2.4. Dispositions de mise en œuvre

### 2.4.1. Préparation du webertec Superflex D2

Mélanger :

- 1 sac de 15 kg de **webertec superflex D2** composant poudre avec 1 seau de 15 kg de **webertec superflex D2** composant liquide,

**ou**

- 2 sacs de 6 kg de **webertec superflex D2** composant poudre avec 2 sacs de 6 kg de **webertec superflex D2** composant liquide – kit de 24 kg,

jusqu'à obtention d'une pâte homogène sans grumeaux. Le mélange sera réalisé à l'aide d'un malaxeur électrique à vitesse lente.

**webertec superflex D2** doit être utilisé dans les 45 minutes suivant sa préparation (à 20°C).

### 2.4.2. Mise en œuvre du webertec Superflex D2

#### 2.4.2.1. Conditions d'ambiance

Les locaux doivent être couverts et les supports sans condensation.

**webertec superflex D2** doit être appliqué par des températures comprises entre +5 °C et +30 °C, y compris celle du support.

#### 2.4.2.2. Application en partie courante

Après avoir légèrement humidifié le support (hors support primairisé), le produit sera appliqué en 2 couches croisées à l'aide d'une taloche crantée 5 x 5 mm. Chaque passe sera lissée.

L'application pourra également être effectuée à la brosse BMI.

La 1ère couche sera réalisée à raison de 1,25 kg/m² en travaillant grassement mais sans surcharge. La seconde couche est mise en œuvre après 90 min de séchage au mur et 4 h au sol, à raison de 1,25 kg/m².

La consommation minimum sera de 2,5 kg/m² pour les 2 couches.

L'épaisseur moyenne du film sec est de 2 mm et ne doit jamais être inférieur à 1 mm.

### 2.4.3. Traitement des points singuliers

Les points singuliers sont traités avant la partie courante.

#### 2.4.3.1. Raccordement sol-mur

La remontée d'étanchéité doit être réalisée sur une hauteur de 7 cm minimum au-dessus du niveau fini de l'ouvrage horizontal au moyen de la bande d'étanchéité **BE 14** marouflée dans la 1ère couche de **webertec superflex D2**. Elle est plaquée à l'aide de la face lisse d'une taloche à plat, en prenant soin d'éviter les plis. La bande est aussitôt recouverte de **webertec superflex D2**. Les angles rentrants et sortants sont également traités au moyen des accessoires préformés, angle rentrant **AR 12** ou angle sortant **AS 12** (cf. figure 1).

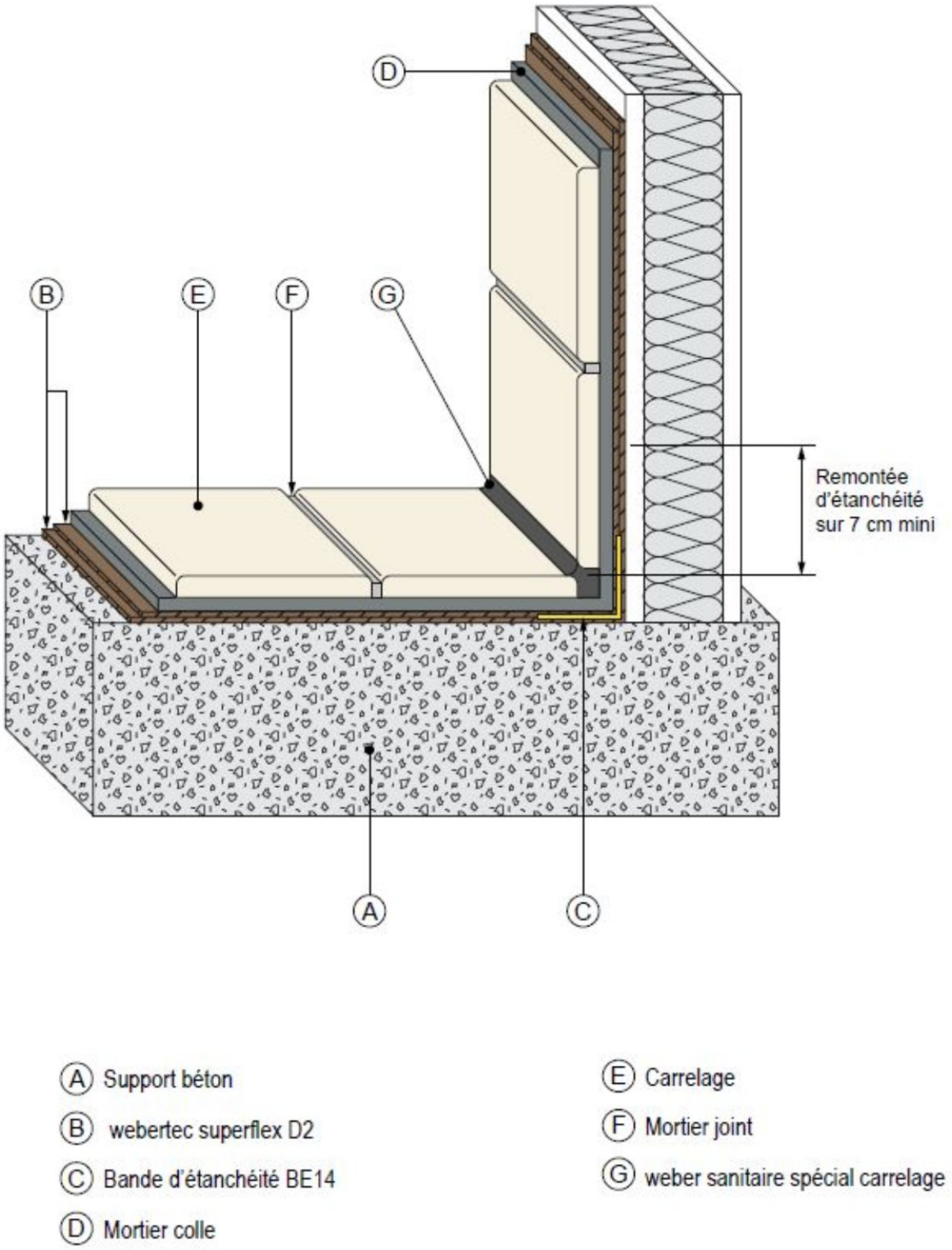


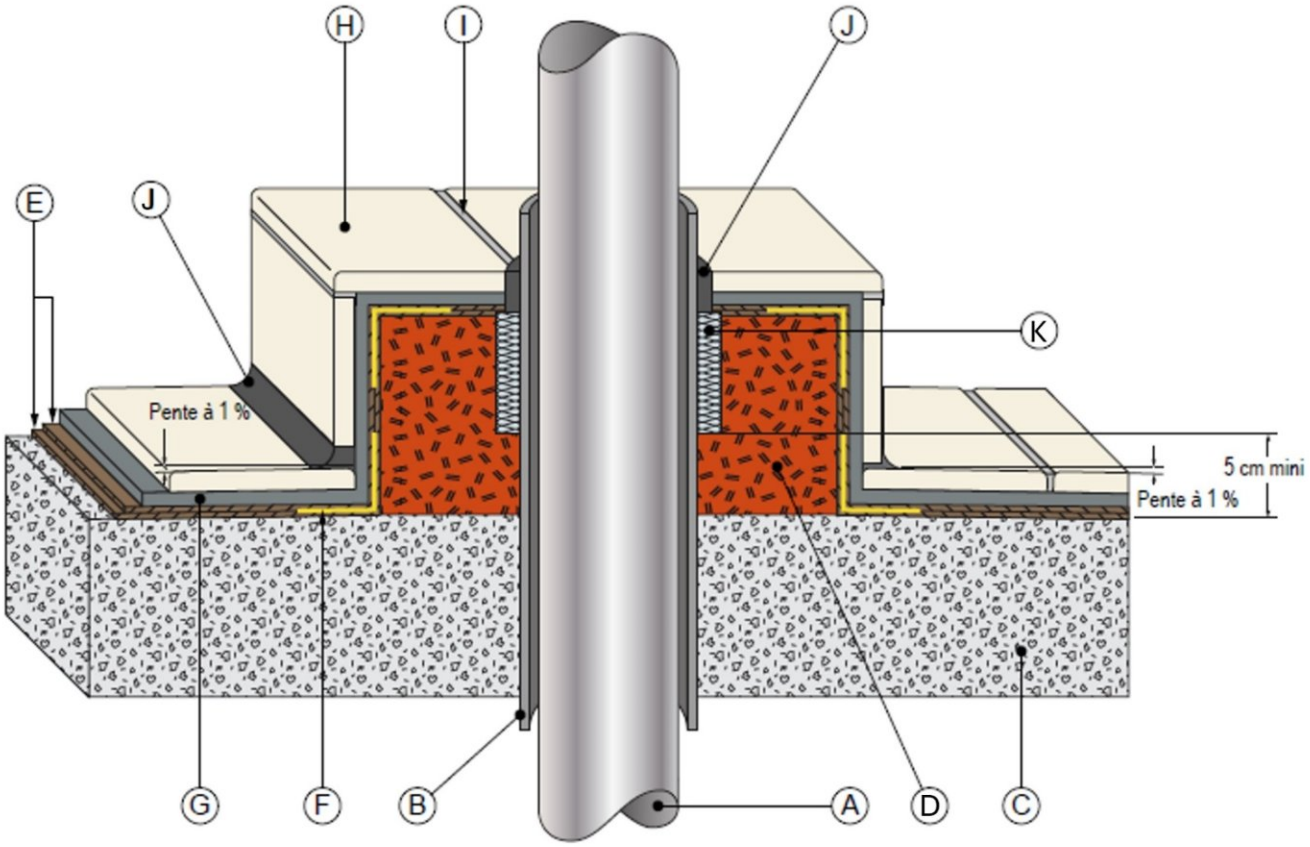

***Figure 1 - Traitement d'un raccordement sol-mur***

### 2.4.3.2. Canalisation traversante

**En sol**

Un socle de 10 cm de haut et 10 cm de large doit être réalisée autour de la canalisation (ou du fourreau). Un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage et la canalisation émergente. Il doit être ensuite comblé avec un mastic **weber sanitaire spécial carrelage**.

Le pied du socle est traité comme un raccordement sol-mur (cf. figure 2).




Ⓐ Canalisation
Ⓑ Fourreau
Ⓒ Support béton
Ⓓ webercel HP
Ⓔ webertec superflex D2
Ⓕ Bande d'étanchéité BE14 / BX20
Ⓖ Mortier colle
Ⓗ Carrelage
Ⓘ Mortier joint
Ⓙ weber sanitaire spécial carrelage
Ⓚ Mousse résiliente

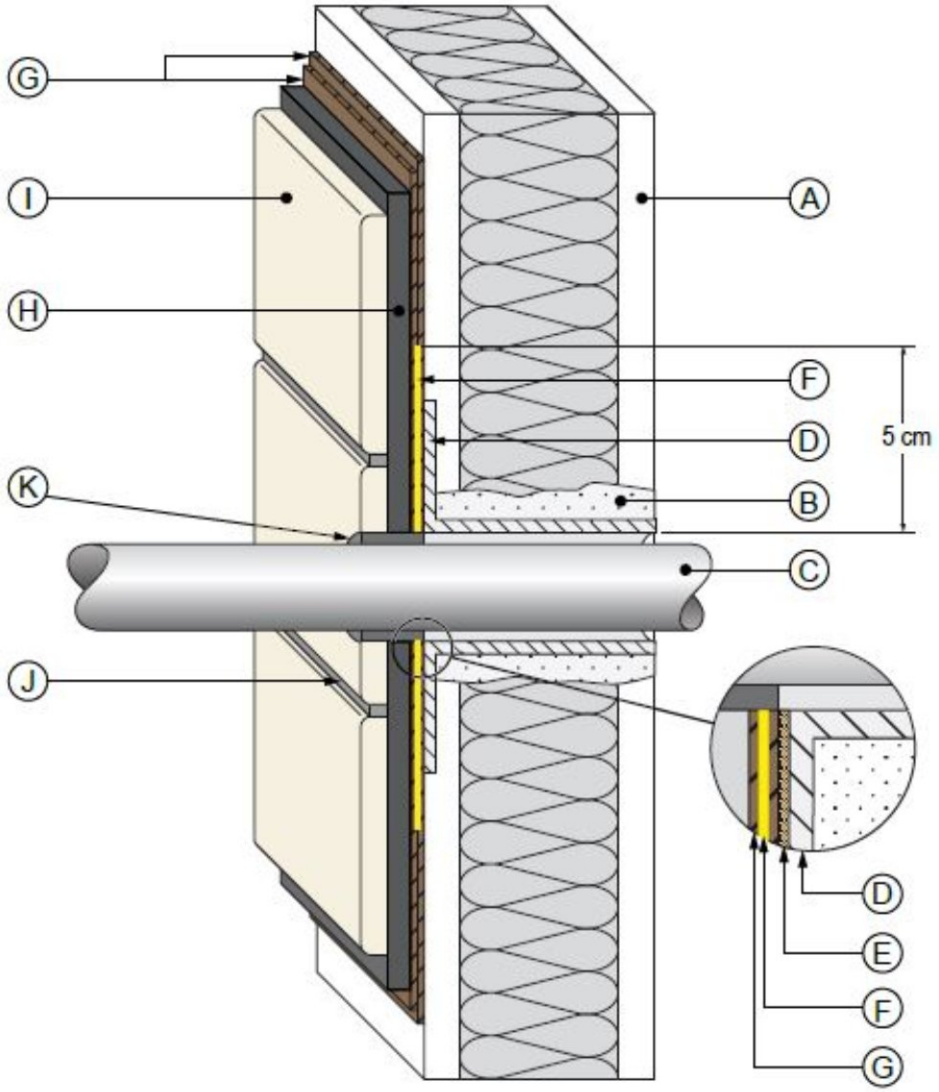
***Figure 2 - Traitement d'une canalisation traversante en sol – cas de la pose collée de carrelage***

**En mur**

Le tuyau ou son fourreau s'il existe doivent déborder de 1 cm au moins du nu de la paroi.

**webertec superflex D2** est appliqué jusqu'au tuyau ou au fourreau en continuité avec la partie courante. La platine murale **PM 12** est apposée autour du fourreau et noyée dans le produit.

Lors de la pose du carrelage, un espace de 5 mm au moins est ménagé entre le carrelage (colle et carreau) et le tuyau (ou le fourreau). Il doit ensuite être rempli avec le mastic **weber sanitaire spécial carrelage** (cf. figure 3).




Ⓐ Paroi
Ⓑ weberrep rapid
Ⓒ Canalisation
Ⓓ Fourreau métallique avec platine
Ⓔ weberprim époxy + weber quartz
Ⓕ Platine murale PM12
Ⓖ webertec superflex D2
Ⓗ Mortier colle
Ⓘ Carrelage
Ⓙ Mortier joint
Ⓚ weber sanitaire spécial carrelage

***Figure 3 - Traitement d'une canalisation traversante en mur***

### 2.4.3.3. Scellements

Les scellements ne doivent pas nuire à la continuité de l'étanchéité. Ils sont réalisés avec **webercel HP** pour les pièces volumineuses.

### 2.4.3.4. Huisseries

Un relevé de 10 cm de hauteur au-dessus du niveau fini de l'étanchéité est exécuté. Dans le cas où l'épaisseur du **webertec superflex D2** gêne la fermeture de la porte, une réservation entre l'huisserie et la cloison – entre l'huisserie et le sol doit être ménagée pour assurer l'exécution de l'étanchéité.

Au sol, un joint mastic doit être réalisé autour des pieds d'huisserie, à la jonction du carrelage et de la plinthe, avec le mastic **weber sanitaire spécial carrelage**.

Au mur, un joint mastic doit être réalisé le long de l'huisserie avec le mastic **weber sanitaire spécial carrelage**.

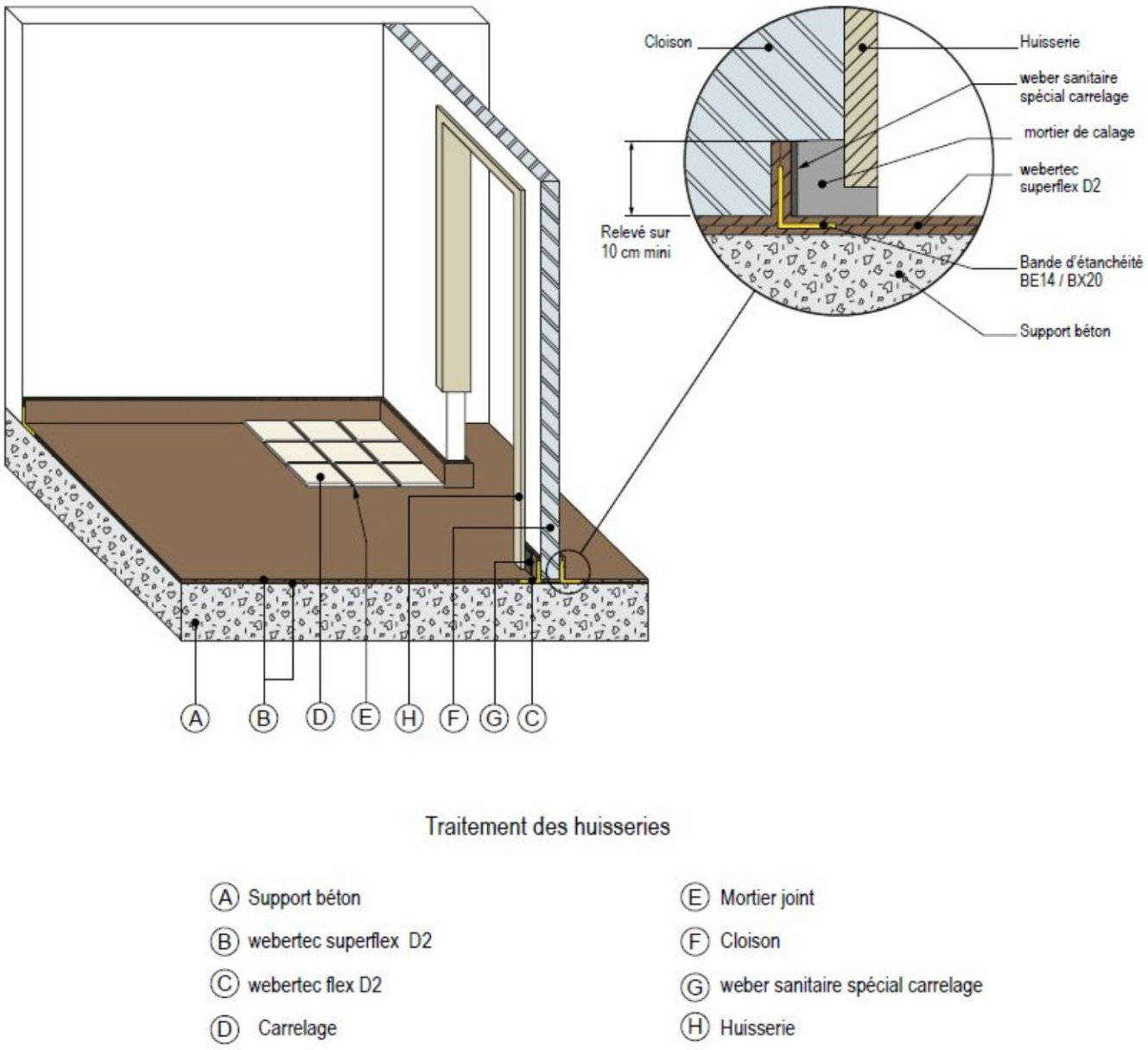



***Figure 4 – Traitement des huisseries***

### 2.4.3.5. Seuils du local adjacent

Un prolongement du **webertec superflex D2** sera effectué de part et d'autre de l'ouverture dans le local adjacent, avec relevé de hauteur de 10 cm minimum sur une profondeur d'au moins 1 m et une largeur d'au moins 50 cm (Figure 5).

Dans le cas d'un revêtement différent dans le local adjacent, on pourra coller un profilé de seuil étanche à l'aide d'un mortier de collage ou le fixer avec un chevillage étanche.

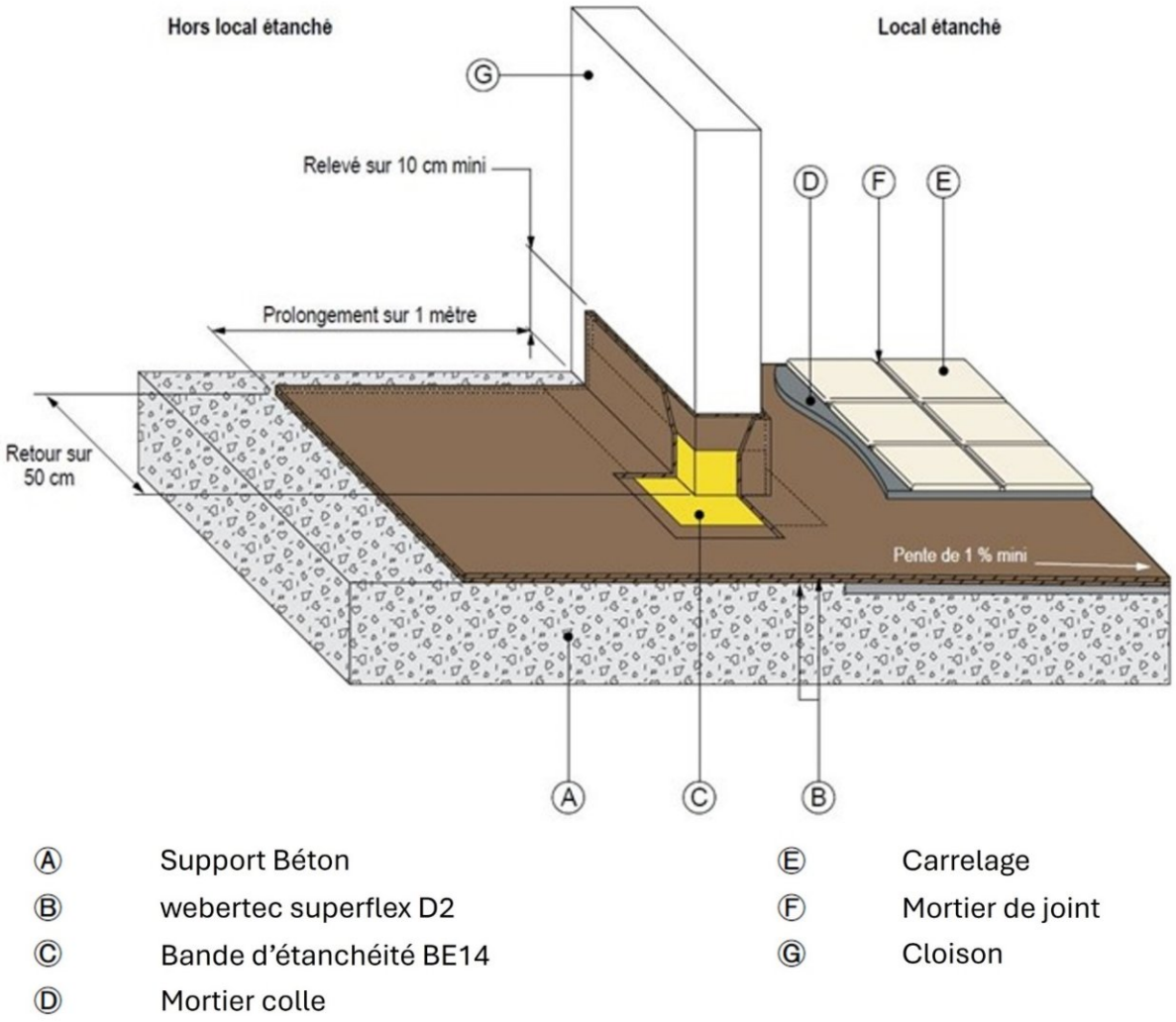



***Figure 5 - Traitement du passage de seuil avec local adjacent***

### 2.4.3.6. Dispositifs d'évacuation et de collecte des eaux

**Dispositifs d'évacuation**

En rénovation, les anciens siphons de sols seront systématiquement déposés et remplacés.

Le raccordement du **webertec superflex D2** à ces dispositifs est fait par l'intermédiaire d'entrées d'eau constituées d'une platine et d'un manchon assemblés par soudure.

Préalablement à l'application du **webertec superflex D2** :

- La platine est rendue solidaire du gros œuvre par des fixations mécaniques qui sont situées à une distance d'au moins 5 cm du bord de la réservation.
- La platine sera dépolie et nettoyée soigneusement puis primairisée avec **weberprim époxy**, sablée à refus avec **weberquartz**.
- Après un délai de séchage de 24 h minimum, la silice non adhérente sera éliminée par aspiration.

**webertec superflex D2** vient en recouvrement de la totalité de la platine et peut est renforcé par la bande d'étanchéité **BE 14** ou **BX 20** marouflée dans sa 1ère couche (cf. figures 6 et 7).

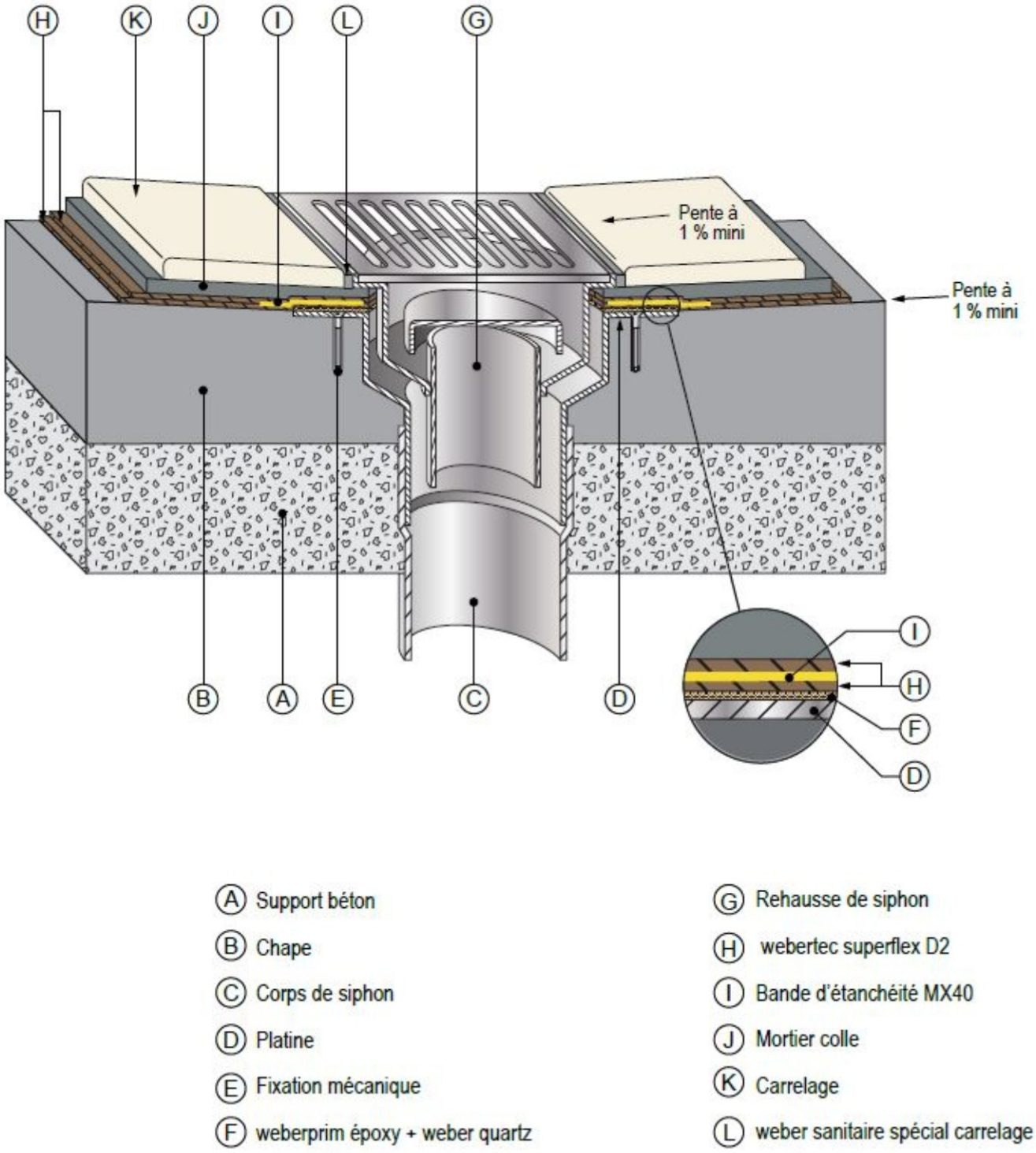



***Figure 6 - Traitement d'un raccordement à un siphon de sol – cas de la pose collée directe de carrelage***

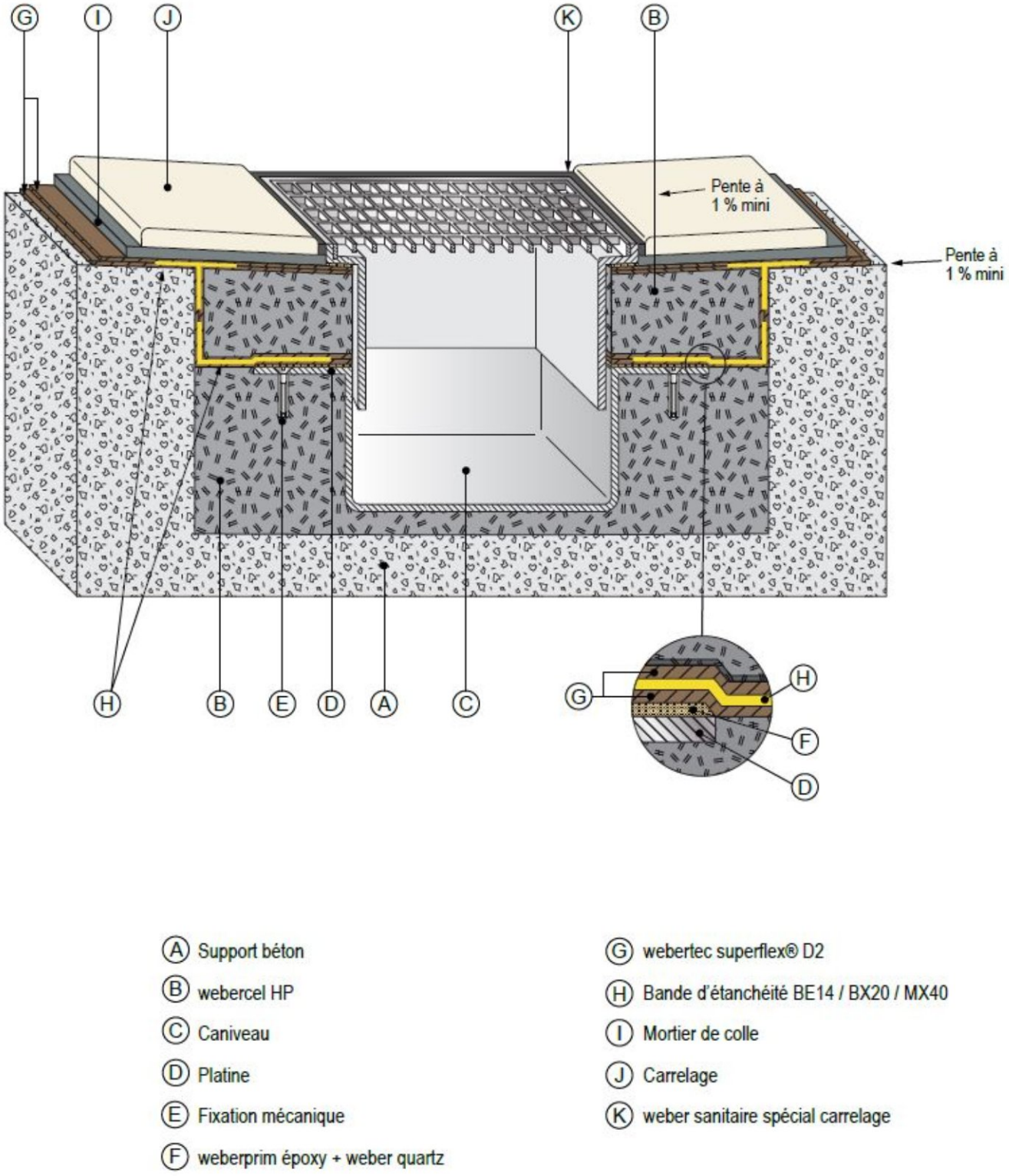



***Figure 7 - Traitement du raccordement à un caniveau – cas de la pose collée directe de carrelage***

2.4.3.7. Appareils sanitaires

Préalablement à la mise en place des douches et des baignoires, il est nécessaire de traiter avec le procédé **webertec superflex D2** et de carreler l'ensemble des surfaces au sol du local.

Les lavabos, bidets et cuvettes sanitaires sont fixés au mur, sinon un socle doit être réalisé en pied.

### 2.4.4. Traitement des joints du support

Les joints de fractionnement doivent être remplis avec **weberprim époxy** sablé avant application du **webertec superflex D2**.

Les joints de dilatation seront traités selon le schéma de la figure 8.

Seuls les joints de dilatation linéaires sont visés de largeur 10 mm et dont les amplitudes ne mouvement ne dépasseront pas ± 5 mm.

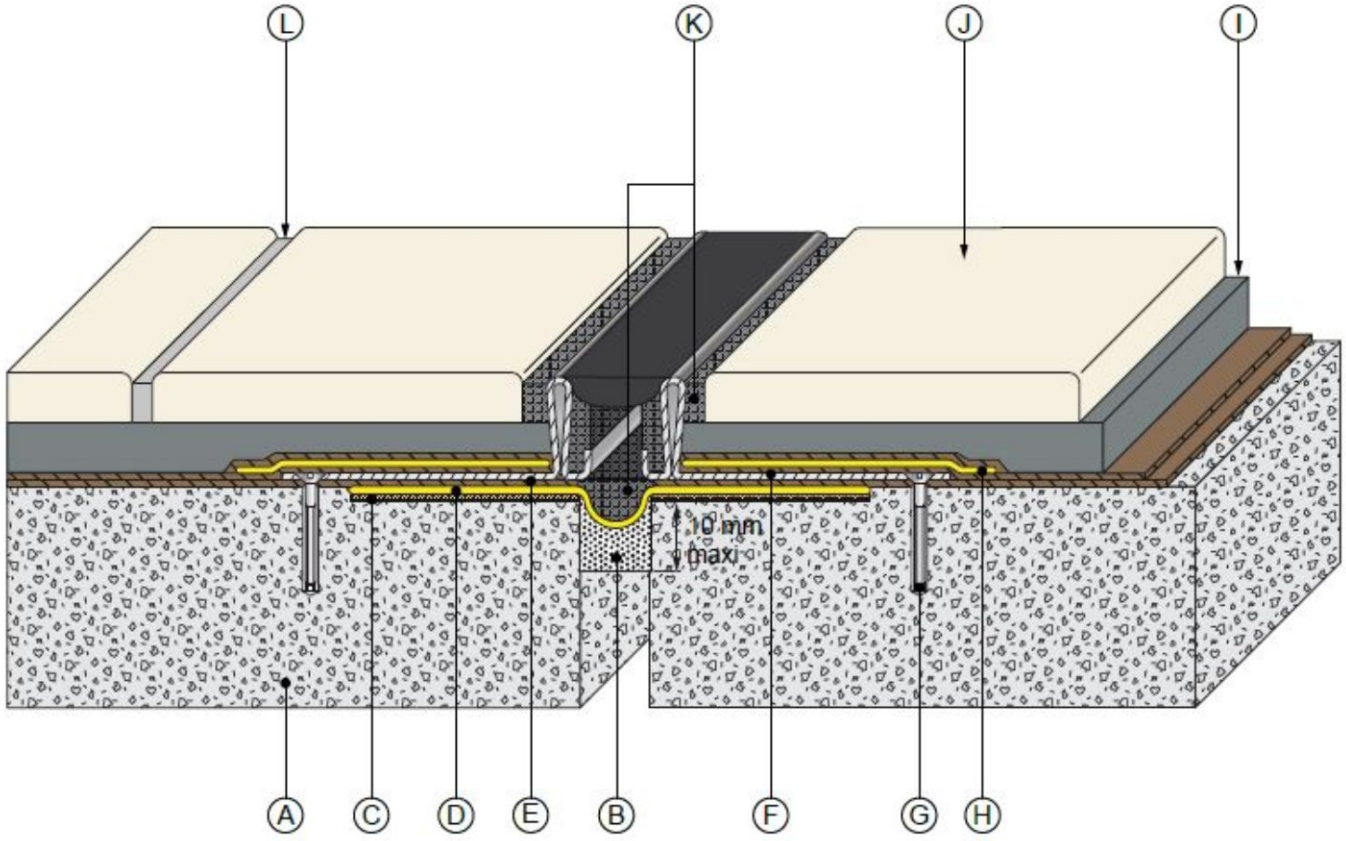
Dépoussiérer parfaitement le fond de l'engravure et de la zone de dilatation.

Appliquer le primaire **weberprim epoxy** et sablage avec weber quartz (ne pas appliquer le primaire à l'intérieur du joint) dans la zone prévue puis éliminer l'excédent après séchage

Coller la lyre en **BX20** en la marouflant dans 2 couches de **webertec superflex D2**

Réaliser le joint de dilatation à l'aide d'un profilé industriel ou de la bande **BX20**

Appliquer 2 couches de **webertec superflex D2** en marouflant une bande d'étanchéité **BX20** dans le cadre d'un profilé industriel.




Ⓐ Support
Ⓑ Joint mousse
Ⓒ weberprim époxy + weber quartz / weberprim époxy rapid + weber quartz
Ⓓ Bande d'étanchéité BX20
Ⓔ webertec superflex D2
Ⓕ Profilé de dilatation
Ⓖ Fixation mécanique
Ⓗ Bande d'étanchéité BX20 ou BE14
Ⓘ Mortier colle
Ⓙ Carrelage
Ⓚ weber sanitaire spécial carrelage
Ⓛ Joint

***Figure 8 - Traitement du joint de dilatation en rénovation – cas de la pose collée de carrelage sur étanchéité***

### 2.4.5. Pose du carrelage sur webertec superflex D2

#### 2.4.5.1. Protection de l'étanchéité en sol

L'accès au local est interdit avant la pose du carrelage.

**webertec superflex D2** devra être recouvert par un carrelage au plus tôt le lendemain après la dernière couche et dans un délai maximal de 7 jours.

Si ce délai ne peut pas être respecté, il est impératif de mettre en place une protection adaptée afin d'éviter tous risques de détérioration ou de salissures.

### 2.4.5.2. Conditions d'ambiance

Le jointoiement et le collage avec des mortiers à base de ciment sont réalisés dans les conditions de températures (y compris du support) comprises entre +5 et +30°C et entre +10°C et +30°C dans le cas de **weberepox easy**.

### 2.4.5.3. Locaux P2 et P3

Les revêtements de protection doivent être appliqués au minimum le lendemain de la mise en œuvre du **webertec superflex D2**. Se référer aux documents en vigueur.

**Protection dure collée**

La mise en œuvre du revêtement céramique se fera conformément au tableau 6 ci-après.

| **Surface des carreaux (cm²)**<br>**Mortier colle** | **Pâte de verre** | **50 < S ≤ 500** | **500 < S ≤ 1200** | | **1200 < S ≤ 3600** | |
|---|---|---|---|---|---|---|
| **webercol flex**<br>**webercol dur + flex** | **-** | 3 kg/m²<br>(U6) | 4 à 5,5 kg/m²<br>(U9 ou ½ lune Ø 20) | 5,5 à 7 kg/m²<br>(U9 ou ½ lune Ø 20) | 5 à 5,5 kg/m²<br>(½ lune Ø 20) | 5,5 à 7 kg/m²<br>(U9 ou ½ lune Ø 20) |
| **webercol grès**<br>**webercol fluid** | **-** | 3 kg/m²<br>(U6) | 4 à 5,5 kg/m²<br>(U9 ou ½ lune Ø 20) | 5,5 à 7 kg/m²<br>(U9 ou ½ lune Ø 20) | 5 à 5,5 kg/m²<br>(½ lune Ø 20) | 5,5 à 7 kg/m²<br>(U9 ou ½ lune Ø 20 |
| **webercol flex confort** | - | 3 à 3,5 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20) | 3 à 3,5 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20) | | 3,5 à 4 kg/m² (U9 ou ½ lune Ø 20) | |
| **weberepox easy** | 2,5 kg/m²<br>(V4) | 3,2 kg/m²<br>(U6) | 4 à 4,5 kg/m²<br>(U6) | 4,5 à 5 kg/m²<br>(U9) | 5 à 6 kg/m²<br>(U9) | |
| Double encollage | | Simple encollage | | | | |

***Tableau 6 – Mode d'encollage et consommation indicative par format de carreaux et par type de mortier-colle***

Appliquer le mortier-colle à la spatule crantée adaptée, en simple ou double encollage selon le format des carreaux, en veillant à obtenir un film continu de colle.

Le collage de pâte de verre est réalisé **weberepox easy** exclusivement.

Nota : les joints base ciment étant sensibles aux détergents acides, l'utilisation de ces produits sera faite sous la responsabilité de l'exploitant qui gèrera leur nature et leur temps d'utilisation.

### 2.4.5.4. Locaux P4/cuisines collectives P4S

La mise en œuvre s'effectuera conformément au tableau 7 ci-après :

| P4 / P4S cuisines collectives | Pose collée de carrelage | |
|---|---|---|
| | Avec forme de pente | Sans forme de pente |
| Support | sur **webertec superflex D2** | sur **webertec superflex D2** |
| Epaisseur mini de la chape | 5 cm (selon Avis Technique)<br>avec forme de pente | avec forme de pente uniquement autour des évacuations |
| Colles | **webercol fluid**<br>**webercol chrono**<br>5 kg / m²<br>(U 9 ou ½ lune Ø 20)<br>**weberepox easy**<br>3,2 kg/m² (U6) | **weberepox easy**<br>3,2 kg/m² (U6) |
| Format en locaux P4 | 3 600 cm² (400 cm² avec siphon) | 3 600 cm² (400 cm² avec siphon) |
| Format en cuisines collectives P4S | 400 cm² | 400 cm² |

***Tableau 7 – Mise en œuvre en locaux P4 / cuisines collectives P4S***

**Protection dure collée directement sur webertec superflex D2**

La mise en œuvre sera réalisée conformément au CPT « Sols P4 – P4S - Travaux neufs » (*cahier du CSTB 3526*).

La mise en œuvre du carrelage est réalisée avec **webercol fluid, webercol chrono** ou **weberepox easy** si une forme de pente est présente.

Dans le cas des cuisines collectives, cuisines centrales et cuisines commerciales selon la notice sur le classement UPEC et classement UPEC des locaux e-Cahier du CSTB 3782 classées P4S, si une pente nulle est imposée en partie courante, le revêtement sera collé et jointoyé avec **weberepox easy** directement sur le procédé **webertec superflex D2** avec une pente de 1,5 % minimum autour des évacuations.

### 2.4.6. Jointoiement des carreaux

Le jointoiement sera réalisé au plus tôt 24 h après le collage**.**

### 2.4.7. Mise en service

En pose collée, les délais à respecter sont ceux des prescriptions générales indiquées dans le NF DTU 52.2 « Pose collée de revêtements céramiques et assimilés – Pierres naturelles », à savoir :

- Circulation piétonne : 24 h après la réalisation des joints
- Circulation normale : 48 h après la réalisation des joints

## 2.5. Maintien en service du produit ou procédé

Sans objet.

## 2.6. Traitement en fin de vie

Sans objet.

## 2.7. Assistante technique

La Société Saint-Gobain Weber France SA met son assistance technique à la disposition des entreprises, des maîtres d'ouvrage et maîtres d'œuvre, pour la mise en route des chantiers et la maîtrise des aspects particuliers de ce procédé.

Nota : cette assistance ne peut être assimilée ni à la conception de l'ouvrage, ni à l'acceptation des supports, ni à un contrôle des règles de mise en œuvre.

## 2.8. Principes de fabrication et de contrôle

Les contrôles sont réalisés dans les usines productrices par le fabricant.

La poudre est produite par la Société **Saint-Gobain Weber** sur le site de Datteln (DE-45711) et contrôlée en granulométrie, en masse volumique, et par un taux de cendres à 450°C.

La résine est produite par la Société **Saint-Gobain Weber** sur le site de Datteln (DE-45711) et contrôlée en densité et extrait sec.

## 2.9. Mention des justificatifs

### 2.9.1. Résultats expérimentaux

Des essais pour l'évaluation de l'aptitude à l'emploi du système **webertec superflex D2** ont été réalisés au CSTB :

- Rapport d'essais de compatibilité et d'aptitude à l'emploi :
  - n° DSR-S-24-28747
  - n° DSR-S-24-32108
  - n° DSR-S-25-52151
- Rapport d'essais d'aptitude à l'emploi du joint de dilatation n° CLC-ETA-14-26053390 du 5 janvier 2015

### 2.9.2. Références chantiers

- Lancement du procédé : 2000 (Allemagne), 2012 (France).
- Importance des chantiers : plus de 200 000 m² ont été réalisés à ce jour en France.

## 2.10. Annexe du Dossier Technique

### Fiche de diagnostic et réception du support

WEBERTEC SUPERFLEX D2

Cuisine collective P4/P4S

| | |
|---|---|
| Chantier | |
| Localisation | |
| Date | |

| | | | | |
|---|---|---|---|---|
| Ouvrage | Neuf | ☐ | Rénovation | ☐ |
| Local | P4 | ☐ | P4S | ☐ |
| Plancher chauffant | Oui | ☐ | Non | ☐ |

| Contrôles | Conformité | | Action si non conforme |
|---|---|---|---|
| | Oui | Non | |
| **Support neuf**<br>Conforme au DTU 52.1 ou à l'exécution des planchers alvéolaires, des chapes désolidarisées et flottantes | | | |
| **Ouvrage rapporté**<br>Dalle béton<br>Chape ciment<br>Weberniv rapid ép ≥ 30 mm<br>Weberniv express ép ≥ 30 mm<br>Autre : ..... Ep : ..... | | | |
| **Ancien support**<br>Carrelage | | | |
| **Forme de pente**<br>Pente existante et ≥ 1%<br>Pente nulle en partie courante avec pente de 1,5% sur 50 cm autour des évacuations. | | | |
| **Planéité**<br>≤ 5 mm sous la règle des 2 mètres<br>≤ 2 mm sous la règle des 20 cm | | | |

| Traitement des éventuelles fissures | | |
|---|---|---|
| | Traitement effectué | |
| < 0,3 mm | Traitement avec webertec superflex D2 sans renfort | |
| De 0,3 à 1 mm | Noyer la bande BE 14 entre 2 couches de webertec superflex D2 | |
| De 1 à 2 mm<br>(nécessite une étude sur la stabilité de l'ouvrage)<br>Si l'étude établie que la réparation est possible : | Traiter la fissure avec weberep rapide et noyer la bande BE 14 entre 2 couches de webertec superflex D2 en débordant de part et d'autre de celle-ci sur 5 cm | |

***Fiche de diagnostic et réception du support***